quoique votre Lettre m'ayt soit dattée du 22 aout je ne l'ay reçüe que le 31. ainsi je n'ay pû faire plus grande diligence à y repondre

159 à Rouen ce 2. 7bre 1765 1

Je suis tres affligé, Monsieur, de la peine que ma lettre inserée au mercure d'aout a faite à l'academie et je vous assure que ce n'a point eté là mon intention en l'ecrivant.

J'etois enchanté d'une cure faite avec les dragées, dans un cas des plus graves, et qui avoit eté manqué par les frictions; j'ay cru cette observation tres avantageuse au public et à l'art de guerir, je l'ay crüe fort utile au travail qu'on a deja fait et qu'on doit continuer de faire entre toutes les methodes. En exposant cette histoire, je ne pouvois guere n'etre pas favorable à une methode qui me la fournissoit, à une methode que des premiers maitres de l'art m'ont engagé d'adopter et dont les conseils ont eté confirmés par des essays assés nombreux et non point par un simple fait particulier, comme vous le croiés, Monsieur. Vous m'apprenés que ni mr. Morand, ni mr. Guerin n'ont cessé l'usage des frictions; c'est là un contraste que je n'entreprendrai pas de concilier avec les recommendations tres detaillées que j'en ay reçües en faveur des dragées; soiés seulement sur, Monsieur, que je n'en ay pas imposé au public quand je les ay citées. mais malgré leur autorité, si mes propres observations m'eussent parlé contre ce remede, je vous jure que j'en eusse abdiqué l'usage sur le champs, et que je le ferois encore, si j'en eprouvois les accidens qu'on lui a imputés; car, dans tout ceci, je ne tiens qu'à la verité.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 35 n° 24

Il est tres vray à Rouen, Monsieur, que la publication de la methode des dragées a porté un coup mortel à la chirurgie du coté de l'interest.

on fournit au public, à vil prix, des pillules avec un livre qui en prescrit l'usage: les malades sont persuadés que cette seule acquisition suffira pour les guerir, sans frais, et sans eclat. ces trois motifs l'emportent sur ~~toutes~~ les reflexions que les gens de l'art peuvent leur suggerer. La methode des frictions mieux connüe plus savante, plus delicate ne leur permettant pas de se traiter eux mêmes et ces cures, en provinces, etoient depuis 20 jusqu'à 50 louis. aujourdhuy ou bien on se traite par la seule direction du Livret qui accompagne chaque boette et alors il n'en revient rien au chirurgien, ou si l'on le fait sous nos yeux, nous n'avons d'ordinaire pour nos conseils, qu'environ le denier vingt des sommes precedentes: ces sont là des faits qu'on ne sçauroit nous contester, nous en avons un ~~trop~~ grand nombre d'experiences: or si cela est ainsi a Rouen, il est vraisemblable qu'il en est de même partout ailleurs ou les dragées ont prévalu. Ce n'est pas que leur usage puisse se passer de la direction d'un homme de l'art; mais les malades le croient et c'est un abus qui les expose et le remede même aux plus grands risques.

A L'egard du motif d'interest que j'ay attribué et non pas à tous, à une partie des adversaires des dragées, ~~ce~~ ~~que l'on fait~~, ce qui fait le grand grief et presque le seul que l'academie me reproche

me reproche, elle me permettra de lui faire observer que si l'on avoit mis un peu moins de chaleur dans l'examen de cet endroit de ma lettre, on y auroit vû que je distingue dans les adversaires du nouveau remede deux classes, dont une de bonne foi le croit réellement mauvais, et n'est par consequent animé contre lui par aucun motif blamable. Pourquoy donc Monsieur me faire dire ce que je n'ay jamais ni dit, ni pensé, en generalisant ma proposition sur le motif d'interest, et l'appliquant à tous ceux qui ne se servent pas des dragées, à tous mes confreres, au corps entier des chirurgiens à qui je suppose, selon vous, Monsieur, des vuës sordides. Rien n'est plus mal fondé, plus injurieux que ce reproche et je suis étonné de le recevoir d'un corps aussi sage et d'un sçavant aussi distingué par sa ~~penetration~~ nature.

Pour ce qui est de l'autre classe à laquelle j'attribuë en effet des vuës moins pures, la breche faite à nos honnoraires par les dragées, vers'é etablie precedemment, conduit à le conjecturer; mais je suis obligé de vous confier Monsieur, à la honte de quelques uns de nos confreres, que j'ay la dessus plus que des conjectures; j'ay des faits vûs et entendus. Vous vous imaginés bien que ces personnages là ne sont pas des academiciens: ceux que j'ay l'honneur de connoitre parmi vous pour adversaires des dragées, sont si fort au dessus de tous soubçons d'interest, qu'à moins de me croire insensé, on ne sçauroit m'attribuer de les avoir eu en vuë. Pour convaincre

même

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

même en partie ceux que je scay coupables ou pour adoucir ce reproche, je l'ay generalisé; mais d'une façon toute opposée à celle que vous me prêtez... *Peu de gens*, ay-je dit, *sont assé citoyens pour sacrifier l'interest particulier au bien public*. ... *Peu de gens*... je ne dis pas *peu de chirurgiens*. *Peu de gens*... cette expression generale comprend tous les etats; c'est comme si je disois... presque tout le monde prefere son interest particulier à celuy du public. ou si c'est un vice commun à tous les etats d'y trouver des sujets qui ont plus à coeur leurs propres interests que ceux du public, il faut convenir que ceux de notre corps qui en sont atteints, sont moins blamables, ou si vous voulés plus excusables; car ils ne sont qu'à l'unisson de tant d'autres, et il seroit trop merveilleux que la chirurgie seule fut exempte de ce mélange.

Cependant Monsieur, je vous avouerai avec franchise, que toute verité n'étant pas bonne à dire, j'aurois dû taire cette circonstance qui ne fait rien à mon observation; l'indignation me l'a arrachée, mais la reflexion et la prudence devoient me la faire supprimer et epargner ces confreres mêmes tout coupables qu'ils sont. C'est une faute vielle dont je fais l'aveu à l'academie et dont je vous prie de lui faire agréer mes excuses.

J'ay l'honneur d'être avec la plus haute estime

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Le Cat

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE